

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

FNPSL

Robelet Justine

06.98.26.17.00

justine.robelet@profession-sport-loisirs.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi

Jeune de moins de 26 ans

Personne handicapée

Salarié(e)

Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Tests

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Pré-requis de la formation : - Être âgé de 18 ans au moment de la certification - Être titulaire du PSC 1 ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue. - Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités physiques pour tous datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation. Avoir validé les TEP : Tests d'entrée Préalable à la formation (TEP) : - Test navette « Luc Léger » : palier 6 réalisé pour les femmes / palier 8 réalisé pour les hommes - Test d'habileté motrice : enchaîner 22 ateliers, en moins de 1 mn 46 s pour les hommes / en moins de 2 mn 06 s pour les femmes. En Nouvelle-Aquitaine les TEP sont organisés selon un calendrier régional fixé par la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine. La liste des structures organisant des TEP est consultable sur : <http://nouvelle-aquitaine.drjscs.gouv.fr/spip.php?article2098>
L'obtention des TEP est valable sur l'ensemble du territoire national. Ils sont indispensables pour accéder aux tests de sélections d'entrée en formation. sélection le 2 novembre : - Une épreuve écrite sur un sujet en lien avec le monde du sport permettant d'évaluer les connaissances du milieu sportif et la capacité à organiser ses idées à l'écrit et à les argumenter (durée : 1 heure). - Un entretien de sélection destiné à repérer la motivation, la cohérence du projet professionnel, l'expérience en animation, le financement et la ou les situations d'alternance prévues (durée : 30 minutes). Une instruction du dossier pédagogique sera réalisée en parallèle.

Prérequis pédagogiques :

La formation BP JEPS MAPS est à destination des personnes ayant un projet professionnel construit avec un minimum d'expérience d'animation d'un public, qu'elle soit bénévole ou professionnelle. Nous n'exigeons pas d'expérience en animation sportive, l'important à notre sens étant d'avoir des candidats ayant déjà été confrontés à l'animation globale d'un public. Nous favoriserons l'accès à la formation pour les candidats issus des programmes d'aide à l'insertion professionnelle : préformation SESAME, titulaires du CQP ALS JSJO. Nous concentrons donc notre sélection sur : - L'Expression orale du candidat : clarté, aisance, utilité de la formation dans le parcours professionnel. - La motivation : place de la formation dans le parcours personnel, la motivation pour le secteur de l'animation sportive, la conscience des contraintes liées à ce secteur d'activité. - La projection d'un projet professionnel à court et moyen terme - La disponibilité : possibilité temporelle et matérielle effective à suivre la formation. - L'implication bénévole dans une association, un club sportif - Le sens de la responsabilité, la conscience de l'autonomie. - L'implication sur un territoire : l'investissement personnel, la sensibilité et l'ouverture aux autres. - La connaissance succincte du monde du sport et du monde professionnel auquel amène le BPJEPS éducateur sportif mention MAPS

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

- Être capable de mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure. - Être capable d'encadrer tous publics dans tous lieux. - Être capable de concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans les trois domaines d'activités. - Être capable de conduire des actions d'animation visant la découverte, la sensibilisation ou l'initiation de pratiques physiques ou sportives dans les trois domaines d'activités. - Être capable d'assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques. - Être capable de participer au fonctionnement de la structure.

Contenu et modalités d'organisation

Comme pour toutes les formations en blocs de compétences, les stagiaires du BPJEPS multi-activités physiques ou sportives pour tous alterneront cycles de formation en centre et structure d'alternance, l'objectif étant de se rapprocher au plus près des besoins des structures et donc de développer l'adaptabilité à l'emploi. La formation s'articule autour des 3 blocs de compétences comprenant: Le projet d'animation sportive La valorisation des activités et des projets de la structure La conception, l'animation et l'évaluation de séance et de cycles de séances d'APS à des fins de découverte, d'initiation et d'apprentissage et en toute sécurité. Il s'agit également d'amener le stagiaire à intégrer dans sa démarche la notion de « valeurs éducatives » en favorisant le lien social, les relations parents/enfants et en développant les notions de citoyenneté et valeur de la république et de développement durable. Une attention particulière sera également portée sur la prévention du harcèlement sexuel, scolaire et de la pédocriminalité dans le monde du sport, en lien notamment avec l'actualité du monde du sport et les orientations du ministère. Afin de développer l'ensemble de ces compétences, la formation proposée par la PSL formation se décompose en trois séquences. Cette structuration permet aux stagiaires de développer leurs compétences et de construire leur identité graduellement. Séquence 1 : Connaître l'environnement professionnel : repérer, comprendre, préparer. Durant cette séquence, les stagiaires doivent réaliser un diagnostic de leur structure afin de mieux appréhender les enjeux et proposer un projet répondant entre autres aux besoins des publics. Séquence 2 : Préparer, animer et évaluer des séances et des cycles d'apprentissage dans le cadre d'un projet éducatif d'activités physiques pour tous. La pédagogie : Les stagiaires doivent être en mesure d'animer différentes séances rattachées aux trois familles d'activités. Les stagiaires seront amenés à intégrer ces connaissances dans la mise en place de séances et cycles d'apprentissage. Séquence 3 : Conduire et évaluer un projet d'animation d'activités physiques et sportives La démarche de projet : Les stagiaires devront intégrer rapidement « la

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Modularisé

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention multi-activités physiques ou sportives pour tous - Niveau 4 : *Baccalauréat (Niveau 4 européen)*



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

BPJPES Animation Sociale DEJEPS BPJEPS Loisirs Tout Public Concours ETAPS

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00610592	du 29/08/2025 au 30/10/2026	La Rochelle (17)	FNPSL		Non éligible	Contrat pro
00610593	du 29/08/2025 au 30/10/2026	La Rochelle (17)	FNPSL		MON COMPTE FORMATION	FPC
00610591	du 29/08/2025 au 30/10/2026	La Rochelle (17)	FNPSL		Non éligible	Contrat app